

FORMATION COURTE QUALIFIANTE

DIALOGUER EN CONTEXTE INTERCULTUREL



Présentation et objectifs

Cette formation permet de se comprendre et ainsi de prévenir et gérer, si besoin, les conflits dans les milieux (entreprises, administrations, associations, travail en équipe, etc.) où différentes cultures se côtoient et doivent travailler ensemble. Elle s'inscrit dans le contexte particulier de la Nouvelle-Calédonie au regard de ses spécificités culturelles, sociales et économiques. A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité d'interagir et de dialoguer efficacement en intégrant la façon de penser, d'être et d'agir des personnes d'autres cultures que la sienne.

Sessions

30/31 juillet 2024
26/27 août 2024

Intervenante

Nadège MEYER

Maître de Conférences HDR en droit privé à l'Université de la Nouvelle-Calédonie, spécialisée en prévention & règlement des conflits, en relations interculturelles, en négociation et en droit du travail. Forte de son expérience en droit du travail et en prévention des conflits, elle est également présidente d'Honneur de l'Institut de médiation de Nouvelle-Calédonie. Nadège MEYER est reconnue pour ses contributions significatives dans le domaine de la médiation et de la négociation professionnelle, ainsi que pour ses nombreuses publications et recherches sur les relations interculturelles et le droit du travail.

Contacts

SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE

Mylène SIPA
+687 29 04 91
mylene.sipa@unc.nc

FORMATION CONTINUE

Service de la Formation Continue (SFC)
+687 29 04 90
sfc@unc.nc

CASE

Cellule d'Accompagnement Spécifiques des Étudiants
bve_handicap@unc.nc



Organisation de la formation

CONTENU

Cette formation aborde les éléments constitutifs du concept de culture et le rôle de ce dernier dans les interactions, personnelles, professionnelles et sociales. Afin de permettre la mise en pratique des acquis de la formation, des jeux de rôles et simulations complètent les acquis théoriques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet.
- Les enseignements ont lieu à l'UNC, campus de Nouville (locaux accessibles PMR).

DURÉE

La formation est organisée sur 1.5 jour.
Elle a un volume horaire global de 12 heures.

TARIF

- Frais de formation : 50 000F CFP

Candidater

PUBLIC VISÉ

Toute personne souhaitant se former à cette thématique à titre professionnel ou personnel

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscriptions en ligne à l'adresse suivante :
<https://urls.fr/lCujrR>

Inscriptions
en ligne





PRÉSENTATION DE LA FORMATION CONTINUE

En soutien des équipes enseignantes de l'UNC, le Pôle formation continue et alternance (FCA) de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, assure la gestion et le développement de la formation continue au sein de l'université.

Il accueille les publics en reprise d'études et professionnalisation.

Il assure également le conseil auprès des entreprises en relation avec les partenaires institutionnels.

OFFRE DE FORMATION

Liste non exhaustive de formations professionnelles continues, en présentiel et à distance :

- Capacité en droit
- DAEU, diplôme d'accès aux études universitaires (multi sites : UNC, province Nord, province des îles Loyauté, Vanuatu)
- DU, diplômes d'université (de niveau bac à bac+5) dans les secteurs suivants : immobilier, formation d'adultes, médiation, négociation, prévention et règlement des conflits, audit, gestion d'établissement médicosocial.

LE PÔLE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE

UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ POUR CHAQUE PROJET

- Se former et étudier pour acquérir une qualification et y développer ses compétences.
- Faire reconnaître son expérience professionnelle, en engageant une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE).
- Pour les organismes publics ou privés, former ses salariées et salariés dans le cadre d'une formation courte sur-mesure ou en alternance.

PARTENAIRE DES ENTREPRISES

Le Pôle FCA accompagne les entreprises dans l'élaboration de parcours de formations adaptées, qualifiants ou diplômants. L'ensemble de ces actions permettent de répondre au mieux à leurs attentes en matière de qualification de leurs salariées et salariés.

AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

Chaque année, des stagiaires issus de tous les horizons professionnels bénéficient des services du Pôle FCA pour suivre des formations professionnelles : salariées et salariés du privé et du public, employeuses et employeurs, demandeuses et demandeurs d'emploi, personnes qui ne disposent pas du baccalauréat.

À VOTRE DISPOSITION POUR :

- Vous informer et vous conseiller dans votre recherche de formation.
- Vous aider durant votre formation en assurant le suivi individualisé de votre parcours de formation.

Si vous ne disposez pas des diplômes requis pour entrer dans la formation qui correspond à votre projet, une procédure de validation des acquis peut être engagée.

Selon le statut de la candidate ou du candidat à la reprise d'études, des modes de financement des frais de formation peuvent être sollicités (congrés individuels de formation, bourse territoriale de formation, etc.).

